

Textes extraits de la « Vie de Molière » de Grimarest

(Le jeune homme qui voulait être comédien)

Le narrateur : Un jeune homme de vingt-deux ans vint un jour trouver Molière, et lui découvrit qu'étant né avec toutes les dispositions nécessaires pour le théâtre, il n'avait point de passion plus forte que celle de s'y attacher, et qu'il venait le prier de lui en procurer les moyens. Il déclama quelques scènes, sérieuses ou comiques, devant Molière qui fut surpris de l'art avec lequel ce jeune homme faisait sortir les endroits touchants. Il semblait qu'il les eût travaillé vingt années, tant il était assuré dans ses tons ; ses gestes étaient ménagés avec esprit ; de sorte que Molière vit bien que ce jeune homme avait été élevé avec soin.

Molière : Comment avez-vous appris la déclamation ?

Le jeune homme : J'ai toujours eu inclination de paraître en public. Les régents sous qui j'ai étudié ont cultivé les dispositions que j'ai apportées en naissant. Et je me suis fortifié en allant à la comédie.

Molière : Et avez-vous du bien ?

Le jeune homme : Mon père est un avocat assez à son aise.

Molière : Eh bien, je vous conseille de prendre sa profession ; la nôtre ne vous convient point ; c'est la dernière ressource de ceux qui ne sauraient mieux faire, ou des libertins qui veulent se soustraire au travail. D'ailleurs c'est enfoncer le poignard dans le cœur de vos parents que de monter sur le théâtre ; vous en savez les raisons : je me suis toujours reproché d'avoir donné ce déplaisir à ma famille ; et je vous avoue que si c'était à recommencer, je ne choiserais jamais cette profession. Vous croyez peut-être qu'elle a ses agréments ; vous vous trompez. Il est vrai que nous sommes en apparence recherchés des grands seigneurs, mais ils nous assujettissent à leurs plaisirs ; et c'est la plus triste de toutes les situations que d'être l'esclave de leur fantaisie. Le reste du monde nous regarde comme des gens perdus et nous méprise. Ainsi, monsieur, quittez un destin si contraire à votre bonheur et à votre repos. Si vous étiez dans le besoin, je pourrais vous rendre mes services ; mais, je ne vous le cèle point, je vous serais plutôt un obstacle.

Le narrateur : Le jeune homme donnait quelques raisons pour persister dans sa résolution, quand Chapelle entra, un peu pris de vin ; Molière lui fit entendre ce jeune homme. Chapelle en fut aussi étonné que son ami.

Chapelle : Ce sera là un excellent comédien.

Molière (à Chapelle) : On ne vous consulte pas sur cela. **(Au jeune homme)** Représentez-vous la peine que nous avons : incommodés ou non, il faut être prêt à marcher au premier ordre, et à donner du plaisir quand nous sommes bien souvent accablés de chagrin ; à souffrir la rusticité des gens avec qui nous avons à vivre, et à captiver les bonnes grâces d'un public qui est en droit de nous gourmander pour l'argent qu'il nous donne. Non, monsieur, croyez-moi encore une fois, ne vous abandonnez point au dessein que vous avez pris ; faites-vous avocat ; je vous réponds du succès.

Chapelle : Avocat ! Eh fi ! Il a trop de mérite pour brailler à un barreau ; et c'est un vol qu'il fait au public s'il ne se fait prédicateur ou comédien.

Molière : En vérité, il faut que vous soyez bien ivre pour parler de la sorte ; et vous avez mauvaise grâce de plaisanter sur une affaire aussi sérieuse que celle-ci, où il est question de l'honneur et de l'établissement de monsieur.

Chapelle : Ah ! Puisque nous sommes sur le sérieux, je vais le prendre tout de bon. Aimez-vous le plaisir ?

Le jeune homme : Je ne serai pas fâché de prendre celui qui peut m'être permis.

Chapelle : Eh bien donc, mettez-vous dans la tête que, malgré tout ce que Molière vous a dit, vous en aurez plus en six mois de théâtre qu'en six années de barreau.

Le narrateur : Molière, qui n'avait en vue que de convertir le jeune homme, redoubla ses raisons pour le faire : et enfin il réussit à lui faire perdre la pensée de se mettre à la comédie.

Chapelle : Oh ! Voilà mon harangueur qui triomphe ; mais, morbleu ! vous répondrez du peu de succès de monsieur dans le parti que vous lui faites embrasser.

(La mort de Molière)

Le narrateur : Le jour que l'on devait donner la quatrième représentation du *Malade imaginaire*, Molière se trouva tourmenté de sa fluxion beaucoup plus qu'à l'ordinaire, ce qui l'engagea de faire appeler sa femme à qui il dit, en présence du comédien Baron :

Molière : Tant que ma vie a été mêlée également de douleur et de plaisir, je me suis cru heureux ; mais aujourd'hui que je suis accablé de peines sans pouvoir compter sur aucun moment de satisfaction et de douceur, je vois bien qu'il me faut quitter la partie : je ne puis plus tenir contre les douleurs et les déplaisirs, qui ne me donnent pas un instant de relâche. Qu'un homme souffre avant de mourir ! Je sens bien que je finis.

Armande Béjart : Je vous en supplie, mon mari. Ne jouez point ce jour.

Baron : Votre femme a raison, Molière. Prenez du repos pour vous remettre.

Molière : Comment voulez-vous que je fasse ? Il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre ; que feront-ils si l'on ne joue pas ? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument.

Le narrateur : Molière représenta avec beaucoup de difficulté, et la moitié des spectateurs s'aperçut qu'il lui prit une convulsion. Ayant remarqué lui-même que l'on s'en était aperçu, il se fit un effort, et cacha par un ris forcé ce qui venait de lui arriver.

Baron : Quand la pièce fut finie, j'envoyai mes porteurs pour le porter promptement chez lui.

Armande Béjart : Molière rendit l'esprit dans sa chambre, âgé de cinquante et un ans.